

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE TARN-ET-GARONNE

**EXTRAIT du REGISTRE des
DELIBERATIONS de l'ASSEMBLÉE**

2EME Réunion de 2016

Séance du 12 et 13 avril 2016

CD20160412_86
id. 2543

Les douze et treize avril deux mille seize, les membres du Conseil Départemental légalement convoqués, se sont réunis à l'Hôtel du Département, sous la présidence de Monsieur Christian ASTRUC, Président du Conseil Départemental ou son représentant.

Présents :

M. M. ALBUGUES, M. C. ASTRUC, Mme B. BAREGES, Mme M. BAULU, M. J. BEQ, M. J-C. BERTELLI, M. J-P. BESIERS, Mme C. BOURDONCLE, Mme V. CABOS, Mme V. COLOMBIE, Mme F. DEBIAIS, M. J-L. DEPRINCE, M. G. DESCAZEAX, Mme M. FERRERO, M. J. GONZALEZ, M. G. HEBRARD, M. J-M. HENRYOT, Mme C. JALAISE, Mme C. LE CORRE, M. P. MARDEGAN, Mme M-J. MAURIEGE, Mme L. MORVAN, Mme M-C. NEGRE, Mme V. RIOLS, M. D. ROGER, Mme D. SARDEING-RODRIGUEZ, Mme F. TURELLA-BAYOL, M. L. VIGUIE, M. M. WEILL

Le Quorum légal étant atteint, l'Assemblée départementale peut valablement délibérer.

Absent(s) ou ayant donné procuration de vote :

M. J-M. BAYLET

**SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS,
COMMUNES ET EPCI**

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu le projet de budget de Monsieur le Président,

Vu l'avis des commissions concernées,

Vu les votes intervenus en séance,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

- Adopte les subventions telles qu'elles figurent en annexe 1 et ratifie l'inscription des crédits correspondants :

| | |
|---|-------------|
| • fonctionnement et petit équipement (article 6574)..... | 3 119 465 € |
| • manifestations exceptionnelles- associations (article 6745)..... | 296 918 € |
| • manifestations exceptionnelles - communes et EPCI (article 6748)... | 131 000 € |
| | <hr/> |
| TOTAL GÉNÉRAL..... | 3 547 383 € |

- Décide de ne pas retenir huit demandes de subvention (cf annexe 2).

Toutes les subventions ont été adoptées à l'unanimité sauf :

- *Association de retraite et d'entraide des Conseillers Généraux et anciens Conseillers Généraux :*
 - Pour : 27
 - Contre : 1
- *Association des Magistrats consulaires du Tribunal de commerce de Montauban :*
 - Pour : 20
 - Abstentions : 9
- *Épice 82 Drogues et société :*
 - Pour : 29
 - abstention : 1
- *Ligue de l'enseignement de Tarn-et-Garonne :*
 - Pour : 28
 - abstentions : 2
- *Société Montalbanaise d'étude et de recherche sur le protestantisme :*
 - Pour : 29
 - abstention : 1
- *Commune de Montauban (organisation de l'étape arrivée du tour de France 2016)*
 - Pour : 27
 - contre : 2

- *France nature environnement* :
 - Pour : 29
 - contre : 1
- *Association crématiste de Tarn-et-Garonne* :
 - Pour : 27
 - Contre : 1
 - Abstentions : 2

N'ont pas participé au vote les Conseillers Départementaux exerçant notamment des responsabilités à la tête des associations départementales, organismes, établissements publics et SEM suivants :

- *CAUE : Mme Monique FERRERO*
- *ADIL : M. José GONZALEZ*
- *PACT Tarn-et-Garonne : Mme Catherine BOURDONCLE*
- *ADT 82 : Mmes Monique FERRERO et Francine DEBIAIS, M. Christian ASTRUC*
- *Association des Conseillers Prud'hommes : Mme Frédérique TURELLA-BAYOL*
- *Association de retraite et d'entraide des Conseillers Généraux et anciens Conseillers Généraux : MM. Jean-Michel BAYLET et Léopold VIGUIÉ*
- *Commune de Montauban (étape du Tour de France et Montauban en scène) : Mme Brigitte BARÈGES*
- *Association des Magistrats consulaires du Tribunal de commerce de Montauban : Mme Frédérique TURELLA-BAYOL*
- *Association sportive du Conseil Départemental : Mme Frédérique TURELLA-BAYOL*
- *Mission locale pour l'insertion professionnelle et sociale des jeunes : Mme Colette JALAISE, M. Christian ASTRUC*
- *ADDA 82 : M. Ghislain DESCAZEAUX*

Le Président du Conseil Départemental,

Christian ASTRUC